

DEL-2023-74

Nombre de membres en exercice

95

Présents et représentés

93

Délibération

Date de mise en ligne

30 MARS 2023

Déposée en Préfecture le

28 MARS 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY

SEANCE du 23 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois Le vingt trois du mois de mars à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le dix sept mars deux mille vingt-trois, s'est réuni Cap Périaz à Annecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Gilles ARDIN, François ASTORG, Frédérique BANGUÉ, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Fabien GERY, Jean-François GIMBERT, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de MENTHON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIANT

Avaient donné procuration

Marie BERTRAND à Marion LAFARIE, Nicole BLOC à Elisabeth LASSALLE, Vanessa BRUNO à Didier SARDA, Pierre BRUYERE à Raymond PELLICIER, Odile CERIATI-MAURIS à Magali MUGNIER, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, Joëlle DERIPPE-PERRADIN à Christiane LAYDEVANT, Anthony GRANGER à Isabelle DIJEAU, Catherine MERCIER-GUYON à Christian ANSELME, Eric PEUGNIEZ à Christian PETIT, Guillaume TATU à Fabienne GREBERT

Etaient excusé(e)s

Jacques ARCHINARD, Frédérique KHAMMAR

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

APPROBATION DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE 2023-2027 DU GRAND ANNECY

Ségolène GUICHARD, rapporteur

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1511-1;

Vu l'arrête préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2018-0066 en date du 21 décembre 2018 approuvant les statuts de la communauté d'agglomération « Grand Annecy » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° D-2020-271 du 16 juillet 2020 portant élection de la Présidente du Grand Annecy ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° DEL-2021-220 du 30 septembre 2021 relative à la stratégie de développement économique du Grand Annecy ;

Considérant que le tourisme est le deuxième pilier de l'économie locale et que ce secteur connait de profondes mutations ;

Considérant que le Grand Annecy est compétent en matière de tourisme et tient un rôle complémentaire aux missions déléguées à l'Office de Tourisme ;

Considérant que le Grand Annecy souhaite accompagner la transition vers un tourisme durable ;

Contexte

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, le Grand Annecy a fait du tourisme le deuxième pilier de l'économie locale et ambitionne d'accompagner ce secteur dans sa transition vers un tourisme durable.

Afin de répondre et de s'adapter aux enjeux actuels en matière touristique, le Grand Annecy a initié en 2021 l'élaboration d'un Schéma de développement touristique durable pour la période 2023-2027.

Schéma de Développement Touristique Durable 2023-2027

Les enjeux fondamentaux de ce schéma reposent sur quatre objectifs :

- équilibrer les retombées économiques, le bien-être des personnes et les conséquences environnementales ;
- mettre en place une gestion organisée du tourisme prenant en considération l'ensemble des acteurs ;
- accompagner les professionnels et visiteurs dans une démarche d'amélioration qualitative et durable des pratiques ;
- accompagner l'adaptation des pratiques des professionnels et des visiteurs aux conséquences du changement climatique

Afin d'élaborer le plan d'actions de ce schéma, le Grand Annecy a missionné le bureau d'étude ATEMIA dans une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et a organisé une série d'ateliers en 2022 afin de recenser les attentes et les besoins de l'ensemble des parties prenantes (socio professionnels, visiteurs et habitants).

De cette concertation a découlé une proposition de plan d'actions se déclinant en quatre axes stratégiques, comprenant 13 fiches actions :

AXE1 – Garantir la durabilité de l'activité tourisitque sur le Grand Annecy

- Action 1.1 Devenir une destination éco responsable exemplaire et mettre en place un management carbone de l'activité touristique ;
- Action 1.2 Engager les acteurs publics et privés du tourisme dans des démarches de certifications environnementales communes
- Action 1.3 Ajuster la stratégie marketing pour la rendre compatible avec les enjeux du tourisme durable

AXE 2 – Conforter la filière outdoor comme moteur différenciant de l'attractivité et la notoriété du Grand Annecy

- Action 2.1 : Diversifier l'offre des activités auprès de publics élargis
- Action 2.2 : Structurer les offres de la filière outdoor via une plateforme/application/site physique
- Action 2.3 : Aménager les sites et communiquer en faveur de pratiques responsables

AXE 3 - Diversifier l'offre touristique pour capter de nouvelles clientèles et augmenter la durée des séjours

- Action 3.1 : Développer le tourisme de découverte économique
- Action 3.2 : Mettre en valeur de façon plus expérientielle et plus dynamique la culture et le patrimoine
- Action 3.3 : Mieux connaître les flux touristiques sur le territoire pour mieux le gérer

AXE 4 – Conforter la filière tourisme d'affaires : secteur pilote de l'innovation digitale, RSE et durabilité

- Action 4.1 : Transformer le centre de congrès en un équipement écoresponsable / innovant au service des acteurs du territoire
- Action 4.2 : Faire du centre des congrès un lieu de vie au service des socioprofessionnels du territoire et des habitants
- Action 4.3 : Développer une nouvelle organisation pour le centre de congrès
- Action 4.4 : Animer le tourisme d'affaires sur le territoire

Une synthèse du Schéma de développement touristique durable est annexée ci-jointe. L'ensemble du plan d'action est consultable sur demande à la Direction Économie du Grand Annecy.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE:

d'approuver le schéma de développement touristique durable du Grand Annecy pour la période 2023-2027.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR: 91

ABSTENTION(S): 1 (Olivier TRIMBUR) NON-VOTANT(S): 1 (Etienne ANDRÉYS) Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme Pour la Présidente et par délégation,

Le Directeur Général,

Alexandre MULATIER-GACHET

Sébastien LENOIR.